

SEANCE DU 14 janvier 2020

L'an deux mille vingt, le mardi 14 janvier 2020 à 19 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de François DUMARS, Maire.

Présents : Mrs Jean-Claude BAGUET, Robert MABILLOTTE, Jean-François, Sylvain CUYER, Jean-François GOMEZ, Loïc TAPISSIER, Frédéric LANGLOIS.
Mmes Sophie FOUCAULT, Annick DUPONT, Pascaline HAMONIER, Sophie CHAUMEIL.

Absents Excusés : M. Philippe PICQUE (donne pouvoir à Mme Sophie FOUCAULT)
Mmes Isabelle POSTEL et Isabelle DESHAYES.

Mme Sophie FOUCAULT est nommée secrétaire de séance.

➤ Approbation du compte-rendu de séance du 10 décembre 2019

Monsieur MABILLOTTE demande si le courrier destiné à la MFR a été transmis concernant l'attention à porter sur la nature des rejets dans les canalisations d'assainissement collectif.

Monsieur MABILLOTTE demande où sera installé le défibrillateur : il est décidé de l'installer dans la cour de la salle de l'ancienne école des garçons.

REPARTITION POUR REFACTURATION « ELAGAGE »

La facturation de l'élitage réalisé à la demande de la commune s'élève à 2,75 € HT/ml soit 3,30 € TTC/ml.

La répartition de la refacturation s'établit comme suit :

- M. DUMARS : 210m x 3,30 = 693,00 €
 - M. SANGLIER : 220 m x 3,30 = 726,00 €
 - Indivision SANGLIER : 252 m x 3,30 = 831,60 €
 - M. FUMAROLI : 84 m x 3,30 = 277,20 €
 - M. MABILLOTTE : 75 m x 3,30 = 247,50 €
- Soit TOTAL 2 774,30 €**

La facture totale représente un montant total de 6 270 euros TTC ; le solde de 3 495,70 euros concerne l'élitage à la charge de la commune.

PLUi-H, COMPTE-RENDU COMMISSION MIXTE ECONOMIE D'ENERGIE – Aménagement stratégie économique

Monsieur DUMARS évoque l'avancement du dossier du PLUiH. Il résume la réunion qui s'est tenue le 21 novembre 2019 au cours de laquelle Monsieur ESTIENNE, vice-président de la CCPV, a confirmé que la dernière réunion du 18 juillet 2019 a permis d'avancer sur la stratégie économique de l'intercommunalité, pour la rendre compatible avec les objectifs du Schéma de COhérence Territoriale (SCOT). La réunion du 21 novembre avait pour objectif de continuer à échanger et affiner cette stratégie et de déterminer les surfaces de développement économique. Différentes propositions ont été retenues dont 4 ha pour la zone de développement de Songeons, compte tenu des projets de différentes entreprises. Il n'en demeure pas moins que les surfaces projetées sur le territoire de la CCPV sont supérieures à ce qu'il est possible d'accueillir. La décision définitive appartient à Monsieur le Préfet.

DOSSIER DETR 2020

Appel à projets communs 2020 au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DER) et de la dotation de soutien à l'investissement (DSIL).

Présentation des projets éligibles.

Le conseil municipal débat sur différents dossiers et propose :

- La mise en place de vidéo surveillance
- La continuité des travaux relatifs à l'écoulement des eaux pluviales au hameau de Séronville

Les dossiers 2019 déjà déposés sont maintenus.

Est également évoqué l'aménagement des trottoirs de la partie haute de la rue Crignon Fleury.

PRIX DES MAISONS FLEURIES 2019

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2019

MAISON AVEC COUR et JARDIN

1er ex aequo – 35 euros

- CUYER Martial
- HENNEBELLE Suzanne
- MABILLOTTE Claudine
- SAYON

2ème ex aequo – 30 euros

- THIROUARD Jacques
- NOTTEBOON Bernard
- DEBURE Marielle

3ème ex aequo – 25 euros

- DUPONT Annick
- DECREPT Denis
- FRION Serge
- GARNIER Pierre
- CRUEL André

PRIX SPECIAL ORIGINAL – 25 euros

- LEFEVRE route de Dieppe

MAISON DECOR FACADE

1er ex aequo – 35 euros

- DEMEULENAERE Michel
- MABILLOTTE Séverine
- RENAUX Serge
- LETAILLER Thierry

2ème ex aequo – 30 euros

- GARET Pierre
- COCHET Denise
- PICQUE Philippe

3ème ex aequo – 25 euros

- COZETTE Véronique
- ARNOULD Jean-Claude
- POHYER Marie-Claire

- THIBAUT Jean-Claude
- PAINTRE Dominique

MAISON BALCON COLLECTIVITES et ENCOURAGEMENT – 25 euros

- ROUSELLE – rte de Morvillers
- PICQUE André
- DEMEULENAERE Florence
- JOUDON Gisèle

Les prix ci-dessus sont validés.

Les résidents primés de la résidence Les Sorbiers (Résid'Oise) sollicitent plutôt des jeux de société pour l'ensemble des résidents, ce que le Conseil Municipal valide également.

QUESTIONS DIVERSES

Elections municipales 2020

La commission de contrôle se réunira le 20 février 2020 à 18 heures. Les membres de cette commission sont Mme Annick DUPONT, Mme Pascaline HAMONIER, M. Philippe PICQUE, Mme Isabelle DESHAYES et M. Sylvain CUYER.

Information concernant les ressortissants britanniques résidant en France qui ne pourront plus participer aux élections municipales. Ils seront radiés d'office par l'INSEE en application du III,2°, de l'article L.16 du code électoral. De même, ils ne pourront plus se présenter aux élections municipales.

Une réunion d'information destinée aux candidats aux élections municipales se déroulera le vendredi 31 janvier à 18 heures à la Maladrerie Saint-Lazare à BEAUVAIS. Cette réunion est accessible à tous sans inscription préalable.

Le recensement de la population est actuellement en cours dans la commune de Songeons. Pour faciliter le travail des agents recenseurs, il est demandé de répondre rapidement au questionnaire après leur passage.

La Communauté de Communes de la Picardie Verte propose des réunions d'informations sur les économies d'énergie.

Comment réduire sa consommation de chauffage et quelles aides pour rénover son logement ?

Les lieux et dates de réunion sont les suivants :

- OFFOY le 11 février
- BROMBOS le 25 février
- FORMERIE le 27 février
- SULLY le 17 mars
- LE HAMEL le 19 mars
- SAINT THIBAULT le 24 mars
- LOUEUSE le 21 avril
- BOUVRESSE le 23 avril

à partir de 17h30.

Pour l'entretien des vestiaires du stade de football, le devis de peinture est fait. Des bénévoles sont prêts à aider. Le Conseil Municipal préconise la réalisation des travaux en intersaison. Une démarche sera engagée auprès du club de football dans ce sens.

La commission de mise à jour des valeurs locatives foncières se réunira mercredi 29 janvier à 17h30.

La convention avec l'EMION est élaborée.

M. Robert MABILLOTTE :

- Indique que les travaux prévus, rue de la Briqueterie et au hameau de Séronville, seront réalisés prochainement.
- Indique que le dossier de la rue Crignon Fleury est en attente des observations du Département.
- Indique que le SIAB renouvelle son Bureau à la suite de la fusion avec l'Agglo de Beauvais et que les travaux relatifs à la conduite d'eau qui se trouve sur le terrain de la MFR ainsi que celle à proximité de la station-service sont demandés. Une lettre du Maire de la commune appuiera ces demandes.
- Précise que le Domino d'Or se déroulera dimanche 8 février prochain et rappelle que les bénéficiaires sont destinés à l'association « Rêves de Gosses » ; les personnes qui le souhaitent peuvent attribuer un lot pour cette manifestation.
- Signale que le réfrigérateur pour le logement du studio à côté de la médiathèque est à changer.

M. Jean-Claude BAGUET :

- Précise que deux logements sont actuellement libres : un à côté de l'école et un au-dessus de la cantine. La mise en location de ces logements sera annoncée sur le site de la commune.

Mme Pascaline HAMONIER :

- Demande où en sont les heures de récupération de Madame Martine DHENAIN, secrétaire de mairie, et demande un état des heures restant pour le prochain conseil.
- Pose la question sur le recrutement d'un responsable des services techniques : quand faudrait-il le faire ? Compte-tenu de la proximité des élections municipales, le Conseil Municipal propose de confier cette décision à la prochaine équipe municipale.

M. Jean-François GOMEZ :

- Constate les trous devant la pharmacie et demande de les combler. Les travaux sont prévus prochainement.

M. Loïc TAPISSIER :

- Constate également la formation de trous à proximité de « FRANCKY » et ainsi que sur la route de Dieppe.

M. Frédéric LANGLOIS :

- Précise que la crèche de Noël a été faite par l'association Les Bouts d'Chou et le sapin décoré par deux associations : les Bouts d'Chou et Rêves de Gosses.

M. Sylvain CUYER :

- Signale un tas de gravats dans la rue de la Laiterie ; Monsieur MABILLOTTE précise qu'il n'y est plus car il a servi à la réfection de la sente entre la place du Franc Marché et la rue de la Laiterie.

Séance levée à 21 h 29

Prochaine séance le mardi 11 février 2020.